

# MIOS

## INFOS

Été 2012





Des cartes postales de Mios sont en vente à l'office de tourisme et au camping municipal.

*Ambulances Braucourt*

Une équipe à votre disposition 7j/7j



8, avenue de la Libération - 33380 MIOS  
Tél. : 05 57 17 01 17



**TAXI PRIM**

06 50 86 90 10

TOUS TRANSPORTS - TOUTES DISTANCES  
TRANSPORT PERSONNALISÉ DE MALADES ASSIS  
CONVENTION SÉCURITÉ SOCIALE

Le seul taxi conventionné sur Mios !

**06.50.86.90.10**  
Commune de stationnement 33380 **MIOS**

**SOMATO-RELAXOLOGUE®**

06.64.52.83.92

Somato-relaxologue-laurence-doize.sitew.com

Professionnelle de la relaxation

accepte chèques emploi services.

**MIOS**



*Myosotis*

Marie-Pierre et Bernard MONERIE  
Création et Transmission florales



RELAIS COLIS

Livraisons

05 56 26 68 40  
8, place du 8 Mai - 33380 MIOS




Miossaises, Miossais,

Acte majeur de la vie de notre cité, le budget 2012 a été voté à la majorité des membres présents le 11 avril dernier. Cette année, le montant de la section de fonctionnement cumulé à celui de la section d'investissement dépasse les 11 millions d'euros.

Il y a dix ans, le montant global de ce même budget représentait seulement la moitié de cette somme. Avec ses 97 agents, 24 contractuels, sans oublier les saisonniers, la ville constitue le premier employeur du territoire communal.

S'appuyant sur ces moyens financiers et ces effectifs, le budget 2012 traduit l'attachement de la municipalité à maintenir une qualité dans les services qui sont proposés à la population.

Malgré un contexte financier difficile en raison de la crise qui affecte notre économie, la municipalité a pris la décision – comme cela avait été annoncé dans le magazine du printemps 2012 – de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour le présent exercice et de ne pas recourir à un nouvel emprunt.

Il faut savoir que nos fonds propres permettront tout de même de financer la réalisation d'un programme de nouveaux investissements s'élevant à plus de 1,5 million d'euros.

Parmi ceux-ci, les principaux concernent la poursuite des travaux de restauration de l'église Saint Martin pour 226 000 €, des acquisitions foncières, notamment pour permettre la création d'un collège, à concurrence de 250 000 €, la dernière tranche des travaux de création de la voie de contournement du centre bourg pour plus de 170 000 €, des points lumineux complémentaires, des achats de véhicules et divers matériels affectés aux besoins des services.

Parallèlement à ces réalisations, des études sont déjà engagées pour notre projet de création d'une halle couverte et, dans la perspective de plusieurs édifications destinées à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse, nous étudions la faisabilité d'une extension de notre cuisine centrale, voire la création d'un nouveau bâtiment.

J'é mets le vœu que l'aboutissement de ce programme, axé sur la création de nouvelles infrastructures, réponde à l'attente de nos concitoyens.

Avec mes amitiés,



François Cazis,  
Maire de Mios

### Centre Leclerc : où en est-on ?

La demande de permis de construire a été déposée auprès des services de l'Etat. Dans le cadre de l'instruction de ce dossier, une étude d'impact a été imposée au promoteur suivie d'une enquête publique.

Le commissaire enquêteur a été désigné et l'enquête a débuté le 29 mai dernier pour se terminer le mardi 3 juillet 2012 à 17h00.

J'invite mes concitoyens à venir donner leur avis à l'occasion des permanences du commissaire qui sont prévues les :

- mercredi 6 juin de 14h00 à 17h00 en mairie de Mios ;
- jeudi 14 juin de 14h00 à 17h00 en mairie annexe de Lacanau de Mios ;
- samedi 23 juin de 9h00 à 12h00 en mairie de Mios ;
- mardi 3 juillet de 14h00 à 17h00 en mairie de Mios.

Quant au registre d'enquête, il est disponible en mairie de Mios aux jours et heures d'ouverture du secrétariat.



## SOMMAIRE

AGENDA.....	P.4
EN BREF.....	P.5
ZOOM SUR.....	P.6
VIE SCOLAIRE.....	P.8
ENFANCE JEUNESSE.....	P.9
TRAVAUX .....	P.10
SPORT & VIE ASSOCIATIVE..	P.12
COMITÉ DE JUMELAGE..	P.14
CONSEILS DE QUARTIERS..	P.14
TOURISME .....	P.17
TRIBUNE.....	P.19

# AGENDA

## JUIN

MERCREDI 6 JUIN

**Espace Info Energie**

Permanence  
Salle de réunion  
13h30 - 16h00



SAMEDI 16 JUIN

**Musique en fête**

Place Dominique Mayonnade  
19h30  
(cf. p. 7)

30 JUIN & 1<sup>ER</sup> JUILLET

**Vide-greniers, brocante**

Place Birabeille  
organisés par *US Mios Handball*  
Réservations ☎ 05.56.26.61.27

## JUILLET

MERCREDI 11 JUILLET

**Espace Info Energie**

Permanence  
Salle de réunion  
13h30 - 16h00



VENDREDI 13 JUILLET

**Repas spectacle, feu d'artifice et bal**

organisés par le Comité des fêtes de Lacanau de Mios  
Stade de Paulon  
Prix adulte : 18 € ; prix enfant : 8 €  
Réservations ☎ 05.57.71.10.61  
ou 05.57.71.86.90

SAMEDI 14 JUILLET

**Feu d'artifice et sardinade**

Place Dominique Mayonnade  
organisés par *US Mios Handball*

27, 28 & 29 JUILLET

**18<sup>ème</sup> Festival International de Danses, Musiques et Arts du Monde**

Place Dominique Mayonnade  
à partir de 18h00 (cf. p. 7)  
Spectacles de danse  
Marché nocturne artisanal  
Buvette et restauration sur place

## AOÛT

MARDI 15 AOÛT

**Sardinade**

Place Dominique Mayonnade  
organisée par *US Mios Handball*

SAMEDI 25 AOÛT

**Festival Cinésites**

Séance de cinéma plein air  
Place Birabeille  
22h00  
Projection du film *Nos jours heureux* (cf. p. 7)

## SEPTEMBRE

SAMEDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

**Forum des associations**

Gymnase  
10h00 - 17h00

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

**Journée du patrimoine**

Renseignements auprès de l'office de tourisme  
☎ 05.56.26.63.00

## Cadre de vie et sécurité



**Les règles de civisme et de sécurité à respecter sont issues de circulaires ministérielles ou d'arrêtés préfectoraux ou municipaux.**

### Bricoleurs et jardiniers

**L**es travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- ◆ les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- ◆ les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- ◆ les dimanches et les jours fériés de 10h00 à 12h00.



### Les haies vives

**A**fin de favoriser les rapports de bon voisinage et de prévenir des risques routiers, nous rappelons qu'une réglementation existe concernant la plantation et l'élagage de nos haies.

En effet, le Code Civil stipule que les propriétaires privés sont tenus de respecter une distance de 2 mètres lors de leurs plantations en bordure des routes nationales, départementales et communales.

Les propriétaires sont également soumis à une servitude d'élagage. Ils doivent :

- ◆ couper à l'aplomb des limites de propriété les branches et les racines ;
- ◆ tailler les haies à une hauteur inférieure à 1,5 mètre à proximité de carrefour routier ;
- ◆ élaguer les arbres à 3 mètres maximum s'ils sont situés à moins de 4 mètres du domaine public.

### Démoustication



**C**omme chaque année, la municipalité mandate une société privée pour effectuer une opération de démoustication. Cette dernière se déroule en trois temps, en fonction des conditions météo. L'entreprise intervient plus particulièrement au niveau du camping municipal, de la base nautique, des aires de loisirs et du parcours santé et, à Lacanau de Mios, sur la place de l'église.

#### Interventions 2012

Un premier passage a été effectué le 1<sup>er</sup> juin. Les autres sont prévus le 18 juin et le 16 juillet.



### Collecte des encombrants

**L**a COBAN assure les inscriptions relatives à la collecte des objets encombrants. L'inscription est préalable et obligatoire. Elle doit s'effectuer au plus tard 7 jours avant la date fixée.

☎ 0800.54.55.57  
[contact@coban-atlantique.fr](mailto:contact@coban-atlantique.fr)

Pour des renseignements complémentaires sur la Communauté de Communes Bassin d'Arcachon Nord (COBAN) et ses services :

[www.coban-atlantique.fr](http://www.coban-atlantique.fr)

### Le feu, un outil dangereux

#### Elimination des déchets végétaux

**C**onformément au règlement départemental de protection de la forêt contre les incendies (Arrêté préfectoral du 11-07-2005), la destruction par le feu de tous types de déchets et en tous lieux, est interdite en raison des risques d'insalubrité et de nuisances. Elle s'applique aussi aux déchets verts végétaux (art. 8 du règlement de protection de la forêt).

Cependant, une période de dérogation, soumise à réglementation, est tolérée du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin et du 1<sup>er</sup> octobre au 14 mars.

Mais attention : toute incinération est interdite si le vent est à plus de 18 km/h ou lors des journées classées à risque « sévère », « très sévère », ou « exceptionnel ».

Vous pouvez récupérer le formulaire d'autorisation auprès de l'accueil de la mairie ou bien le télécharger sur le site Internet de la mairie de Mios.

[www.ville-mios.fr](http://www.ville-mios.fr)

rubrique Environnement, Prévention.

**Pour plus d'informations, consultez le site de la DFCI Aquitaine [www.dfci-aquitaine.fr](http://www.dfci-aquitaine.fr)**



# La solidarité



**Monique Mano**

3<sup>ème</sup> adjointe au maire

déléguée aux affaires sociales,  
à la Mission locale

## En bref ...

**L**e Conseil Général de la Gironde rappelle qu'un n° vert est à la disposition des personnes âgées pour les écouter et les informer. N'hésitez pas à l'utiliser !

n° vert : ☎ 0800 00 33 33

## La médiation familiale



**V**ous êtes confrontés à une rupture ou un conflit familial suite à une séparation ou un divorce et, "parce que même séparés, les parents restent toujours des parents", la médiation familiale est un temps de dialogue constructif visant à l'apaisement des relations conflictuelles dans l'intérêt des enfants. C'est une démarche volontaire ou ordonnée par le juge.

La médiation permet :

- d'aborder les problèmes liés à un conflit familial : toutes formes d'union et relations (père/mère, frères/soeurs, parents/enfants, parents/grands-parents...);
- de prendre en compte de manière très concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants;
- de trouver des accords mutuellement acceptables sur la résidence des enfants, la contribution à l'entretien et à l'éducation des enfants, le partage des biens, la gestion des affaires courantes;
- de rétablir la communication dans un climat de confiance et de sécurité avec un tiers qualifié et impartial, **le médiateur**.

En vous adressant à un service de médiation familiale, vous serez accompagnés par un professionnel qualifié et pourrez bénéficier d'un entretien d'information et d'orientation. Cette première étape vous permettra de vérifier que la médiation familiale est bien une réponse à vos problèmes. Vous disposerez ensuite d'entretiens confidentiels dans un cadre neutre qui privilégiera l'intérêt des enfants.

Les accords, résultant d'une médiation, peuvent être homologués par le Juge aux Affaires Familiales. Le premier entretien est libre et gratuit. Les entretiens suivants sont payants (à partir de 2 euros) en fonction des revenus en référence à un barème national.

**Depuis le 16 mai 2012, Madame Coste, médiatrice familiale à la Caf, assure une permanence à Mios dans les locaux du CCAS, le mercredi matin et le vendredi après-midi uniquement sur rendez-vous.**  
☎ 05.56.43.51.13

## Tranquillité vacances



**C**'est le nom donné par la gendarmerie aux opérations organisées durant les vacances.

**"Des conseils parmi tant d'autres pour éviter que les vacances se terminent en cauchemar."**

- "Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie nationale : des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées".
- "Signalez votre absence aux voisins ou au gardien de votre résidence."
- "Demandez à ce que l'on relève votre courrier : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une absence qui dure."
- "Demandez éventuellement que l'on ouvre régulièrement vos volets."
- "Ne laissez pas de message sur votre répondeur qui indiquerait la durée de votre absence."

**N'hésitez pas non plus à contacter la gendarmerie pour tout renseignement complémentaire.**

## Information canicule

**B**ien qu'aucune information gouvernementale n'ait été donnée, n'oubliez pas le risque de canicule. Toutes les personnes âgées ou fragilisées doivent impérativement se faire connaître au CCAS. Cela permettra une intervention rapide des services municipaux ou des pompiers en cas d'urgence.

**CCAS**  
☎ 05.57.17.10.47

## Marché de Noël

**N**oël est déjà loin mais les emplois du temps des uns et des autres ne nous ont pas permis de remercier autour du verre de l'amitié, *L'Elan Miossais* pour son don au CCAS. Comme tous les ans, le montant de la location des stands du marché est remis à une association caritative ou au CCAS. En 2011, le CCAS a donc reçu un chèque de 450 € et nous remercions bien vivement *L'Elan Miossais*.



**Monique Marenzoni**

7<sup>ème</sup> adjointe au maire

déléguée à la culture  
et aux conseils de quartiers



# La culture

## 18<sup>ème</sup> Festival International Danses, Musiques et Arts du Monde

les 27, 28  
et 29 juillet



### A vos agendas !

Le vendredi 27 juillet, à 18h00, inauguration du festival avec défilé dans les rues de Mios.

La programmation des 28 et 29 juillet verra se succéder des danses folkloriques :

- ◆ de Bolivie,
- ◆ de Nouvelle Calédonie,
- ◆ de Madagascar,
- ◆ du Panama,
- ◆ d'Egypte,
- ◆ de Puerto Rico.

Le traditionnel marché nocturne se déroulera pendant les trois soirées dès 18h00. Vous y trouverez différentes formules de restauration. Le festival s'achèvera par le traditionnel feu d'artifice, le dimanche soir.

## 3<sup>ème</sup> édition de Musique en fête

Notre ville fêtera la musique sous toutes ses formes le samedi 16 juin, à partir de 19h30, place Dominique Mayonnade.

Rock, chorales et jeunes talents se succéderont sur scène pour partager avec vous leur passion de la musique.

Vous pourrez ainsi écouter les chorales *Lous Cansouns* et *Chœur à Cœur*, Kelly Cordeiro, une jeune chanteuse teichoise qui a participé à l'émission *N'oubliez pas les paroles !*, ainsi que plusieurs groupes de rock : *Unobstrusive*, *Wanagroove* et *The Sonic Spanc*. Cette programmation éclectique saura plaire au plus grand nombre.

**Nous vous attendons nombreux pour partager cette soirée musicale !**

## Festival itinérant national Cinésites

### Nos jours heureux

Samedi 25 août, place Birabeille,  
Entrée gratuite



Ce soir-là, le soleil se couchera, le silence s'installera,

au loin juste le bruit de la bobine et sur l'écran une première image apparaîtra. Vous ne serez pas dans une salle de cinéma, mais bel et bien en plein air, place Birabeille, pour assister, pour la première fois à Mios au festival *Cinésites* organisé par le centre *Jean Vigo*.

Le film projeté, *Nos jours heureux*, d'Eric Toledano et Olivier Nakache est une comédie qui restitue magnifiquement les ambiances de l'univers

des colonies de vacances pavé d'embûches pour le directeur, mais théâtre d'expériences inoubliables pour les enfants et les animateurs. Autour de Jean-Paul Rouve, plus vrai que nature dans le rôle de directeur consciencieux, la brochette de comédiens fait merveille (Omar Sy et Marilou Berry en tête).

Aucune raison de bouder cette fraîche et jolie comédie, quelque peu éclipsée à sa sortie en 2006, par la coupe du monde de football. Elle ravivera sans nul doute des souvenirs heureux chez beaucoup de spectateurs !

## Rentrée scolaire 2012/2013

### Inscriptions et admissions pour la rentrée 2012

#### Inscriptions :

● en mairie de Mios (8h30/12h00 et 13h30/17h00) et de Lacanau de Mios (9h00/12h00 et 13h30/16h00), du lundi au vendredi, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

#### Admissions :

- auprès des directeurs et directrices des écoles, sur rendez-vous, muni :
  - du livret de famille,
  - du certificat de radiation dans le cas d'un changement d'école.



**Monique Lecoq**  
5<sup>ème</sup> adjointe au maire  
déléguée à la vie scolaire



## Retour en images sur le séjour à Mios des Salvadoriens



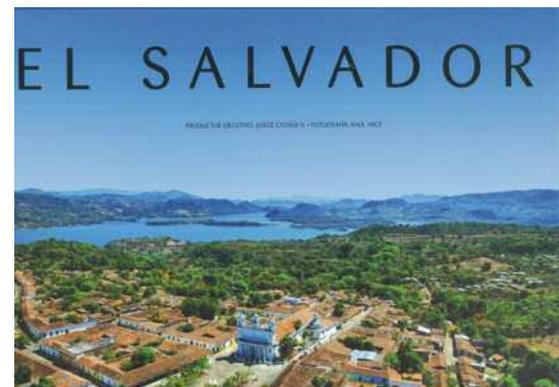
**L**e mercredi 7 mars 2012, la municipalité de Mios a organisé une réception à la salle des fêtes pour accueillir les élèves du lycée *San Salvador* en présence des correspondants miossais et de leur famille.

Dans son allocution de bienvenue, Monsieur François Cazis a remercié très chaleureusement tous les participants à ce projet :

responsables de l'Education Nationale, enseignants et parents, qui ont assuré l'hébergement de tous ces jeunes.

Cet échange aura permis aux élèves salvadoriens de découvrir notre ville, notre patrimoine girondin et de se familiariser avec notre mode de vie.

Après un échange de cadeaux, petits et grands ont pu lever le verre d'une amitié sincère et pérenne.





**Marie-Danielle Migayron**

1<sup>ère</sup> adjointe au maire

déléguée à la jeunesse,  
la petite enfance  
et la communication

## L'Ile aux Enfants fête le carnaval

Le 5 avril dernier, les structures de la petite enfance de *L'Ile aux Enfants* étaient en ébullition ! Imaginez-vous : à l'occasion du carnaval, Nathalie Bernard, directrice du multiaccueil et Céline Chollet, animatrice du Relais d'Assistants Maternelles, ont réuni 34 professionnelles dont 23 assistantes maternelles, 86 enfants et 29 parents ! Les costumes rivalisaient d'imagination et de couleurs. Tout ce petit monde, grîmé et joyeux, s'est retrouvé sur la plaine des sports pour le départ du défilé en chansons. Une sono, installée sur un chariot décoré, attirait les Miossais. Tout au long du parcours, petits et grands ont lancé une pluie de confettis. Arrivés à la salle des fêtes, ils se sont regroupés pour chanter des comptines enfantines dans la joie et la bonne humeur. La fête s'est poursuivie par une pause conviviale autour de boissons et de gâteaux fournis par le RAM et apportés par les parents et les assistantes maternelles. Plusieurs d'entre elles ont clôturé la matinée par un pique-nique en compagnie des enfants et de Céline.

**Cette animation interprofessionnelle réussie est à renouveler en 2013 !**

## Stage BAFA au Point Information Jeunesse

INFORMATION JEUNESSE



Un grand merci :

- aux formateurs de Léo Lagrange, Fabien et Laurent, qui ont fait preuve de dynamisme et de compétences... ;
- à l'équipe de la cuisine centrale communale qui a permis aux stagiaires d'avoir un déjeuner chaud durant leur séjour à Mios ;
- au personnel du CCAS qui a facilité l'hébergement des formateurs durant cette période.

Devant le vif succès de cette opération BAFA, nous espérons renouveler cette offre très prochainement. Restez vigilants !

### Jours d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
13h30 - 17h30

Stéphanie Sanchez :

☎ 05.56.26.63.30

[pj.j.mios@orange.fr](mailto:pj.j.mios@orange.fr)

[www.ville-mios.fr](http://www.ville-mios.fr)

[www.info-jeune.net](http://www.info-jeune.net)

Le PIJ de Mios, en collaboration avec ceux du bassin (Andernos, Arcachon, Arès, Biganos, Gujan-Mestras, Lanton, La Teste, Lège Cap-Ferret, Marcheprime et Salles), a organisé une session BAFA, à un prix très compétitif, à l'attention des personnes désirant travailler dans l'animation et l'encadrement des jeunes.

9 jeunes du bassin ont déjà bénéficié de la formation *Base* organisée à Mios du 18 au 25 février. Plus d'une quinzaine ont suivi la formation *Perfectionnement* à Marcheprime, du 14 au 19 mai 2012.

## Saison 2012



En partenariat avec le Conseil Général et les associations miossaises partenaires, les animateurs du service jeunesse, Mira Oborokova, Marion Hittos et Laurent Silips vous proposent à partir du 1<sup>er</sup> juillet et jusqu'au 31 août des initiations gratuites (rollers, tir à l'arc, badminton, danse, gymnastique d'entretien, tennis, arts martiaux...), des tournois en soirée (futsal, badminton, pétanque, belote, tennis de table) et des stages (équitation, tir à l'arc, rollers...).

Ces animations sont destinées aux adolescents et aux familles avec notamment des découvertes gratuites.



## Portail famille

Afin de simplifier les démarches administratives, la ville de Mios s'est dotée d'un portail famille, accessible dès la rentrée scolaire 2012/2013.

Désormais, pour éviter des déplacements, les démarches pourront s'effectuer via Internet.

Le portail famille permettra dans un premier temps :

- de réserver en ligne,
- de consulter le suivi des factures,
- de modifier, de rajouter des éléments sur les dossiers familles/enfants.

Pour accéder au portail famille, un code d'accès sera attribué à chaque famille, une fois le DUI validé par l'agent territorial du guichet unique.

### Contact

☎ 05.57.17.07.92

**Attention :** à compter du mardi 5 juin 2012, les horaires d'ouverture de la structure Relais d'assistants maternelles sont momentanément modifiés :

fermeture les mardis à 13h00 ;  
fermeture les jeudis à 17h30.

## Rappels à l'attention des familles

- Les accueils de loisirs (3/16 ans) fonctionneront tout l'été du lundi 9 juillet au vendredi 31 août.
- Ils seront fermés le vendredi 6 juillet et le lundi 3 septembre.
- Le Dossier Unique d'Inscription (DUI) doit être rapporté au guichet unique du service jeunesse avant le 13 juillet pour l'année scolaire 2012/2013. N'oubliez pas d'apporter les pièces justificatives.

**Tout DUI incomplet sera refusé.**



Christophe Privat

8<sup>ème</sup> adjoint

délégué à la voirie

## Voirie



**L**a voie de contournement se termine.

La dernière tranche a démarré prochainement. Avant la saison estivale, la nouvelle mise en circulation permettra la suppression définitive des feux et une plus grande fluidité du trafic routier. A l'occasion du réaménagement de ce carrefour, une réfection du parking est également programmée avec enrobé et espace vert.



### La rue des Ecoles

L'aménagement de cette voie se réalisera en deux tranches, au regard des travaux d'enfouissement des réseaux en remontant la route de Cloche. En 2012, la partie basse sera prioritaire et se verra dotée d'un aménagement piétonnier et cyclable. Une matérialisation au sol, provisoire, prolongera cette création permettant la sécurisation des déplacements doux jusqu'à la rue de l'Avenir. Elle desservira l'école *Les Ecoreuils*. La mise en sens unique sera effective dès le début des travaux.

### La voie d'accès à la déchèterie

La voie d'accès à la déchèterie a besoin d'être complètement reprise. Nous en sommes parfaitement conscients. Rappelons qu'elle ne fait pas partie des voiries communales. Toujours classée piste DFCL, elle est également empruntée par bon nombre d'utilisateurs venant de la commune voisine. Très prochainement, dans le cadre du transfert des ordures ménagères de la COBAN vers la déchèterie au lieu-dit, la Broustère, de nombreux camions de collecte la fréquenteront. Voici plusieurs mois, la collectivité miossaise a interpellé les représentants de la COBAN pour une prise en charge partagée de sa réfection. La COBAN a consenti de prendre en charge 50% du montant global des travaux. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

### Aménagement des trottoirs et des pistes cyclables

Il est prévu cette année, le prolongement de la piste cyclable rue des Navarries se raccordant à celle venant de la rue du Canet et la création d'un nouveau tronçon rue de l'Avenir afin d'accéder à l'école *Les Ecoreuils*.

L'étude est en cours concernant le busage et l'aménagement des accotements d'une partie de l'avenue de la Libération (du giratoire en allant vers Salles). Ces travaux faciliteront des déplacements doux, aisés et sécurisés. Cette programmation rentre dans le schéma directeur orchestré il y a quelques années et permettra dans un avenir proche l'accès à un maximum d'infrastructures commerciales, sportives, scolaires ainsi qu'à la piste cyclable départementale.



### Le giratoire de Peillin/Voisin



Les travaux d'aménagement de la mise en sécurité de ce carrefour sont aujourd'hui terminés.

Réalisés durant le mois de mars en grande partie par les agents territoriaux des services techniques, la municipalité félicite l'ensemble du personnel pour la qualité de son travail. Une attention particulière à Nicolas Fraisse, directeur des services techniques, et Philippe Plantey, responsable du service voirie, pour la gestion de maîtrise d'œuvre de ce chantier.

### Entretien de la voirie communale

En 2012, près de 15 000 m<sup>2</sup> de voirie communale seront repris, soit en traitement bicouches soit en enrobé. Ces travaux d'entretien ont débuté en avril et sont effectués en sous-traitance par des entreprises spécialisées. Nous comptons bien réengager l'équivalent de cette surface dans les années à venir, en fonction des besoins bien évidemment, afin de garantir la pérennité de nos voies.



## Feux tricolores

Depuis le mois de mai, pour sécuriser davantage le déplacement des enfants se rendant à l'école *Ramonet*, le passage pour piétons qui traverse la départementale à Lacanau de Mios est équipé d'un feu tricolore.

La consultation concernant l'acquisition et la mise en place d'un autre feu tricolore, asservi à la vitesse, est en cours. Installé au carrefour des avenues du Val de l'Eyre et du Maréchal Leclerc, il contribuera à une sécurisation supplémentaire de la piste cyclable et des piétons.

Cet équipement, très largement utilisé dans les communes voisines, reste un système discret et efficace au regard de la vitesse.

## Le chemin de la Rose

Les travaux, réalisés en régie, débuteront au mois de juin. Afin de sécuriser les manœuvres des camions de collecte des ordures ménagères, un prolongement de la voirie sera entrepris ainsi que la création d'une raquette de retournement.



Le réaménagement des services techniques se poursuit.

La construction des box à matériaux est réalisée ainsi que la clôture séparative, côté ouest. Ces travaux permettront une meilleure gestion de l'espace et contribueront à la poursuite de la mise aux normes de nos installations.



Jean-Patrick Descoubes

4<sup>ème</sup> adjoint

délégué aux bâtiments

# Bâtiments

Evolution des travaux dans les différents bâtiments publics.

## Centre ville

La restauration de l'église Saint-Martin se poursuit. Le calendrier est en passe d'être respecté. Le côté nord a déjà un autre visage et on imagine ce que sera le bâtiment terminé.



La découverte d'une horloge sous le toit du narthex, peinte sur le mur, incite à modifier la remise en état du plafond de l'entrée. Nous envisageons de la laisser apparaître. Une restauration particulière afin d'en assurer la conservation est à envisager.



## Ecole *Ramonet* de Lacanau de Mios

◆ Les travaux de construction d'une salle de motricité et d'une salle de classe vont bientôt débuter. Le terrain a été préparé et les entreprises ont, d'ores et déjà, été retenues. Ce bâtiment s'inscrira dans une labellisation THPE (Très Haute Performance Energétique). Des modifications de la circulation et de l'entrée de l'école vont être effectuées pendant la durée du chantier. La pose d'un préfabriqué de 5 modules à destination d'une classe temporaire va être réalisée par les services techniques municipaux ainsi que les raccordements nécessaires.

◆ L'extension du restaurant scolaire a été étudiée pour faire face à l'augmentation du nombre de rationnaires. L'agrandissement de ce bâtiment en dur est en cours d'instruction.

## Lillet

La réhabilitation de l'ancienne grange à proximité de l'école de Lillet, en salle polyvalente, suit son cours. Les formalités administratives sont à l'instruction des services de l'Etat : le dossier avance.

## Extension du club du 3<sup>ème</sup> âge

Après l'obtention du permis de construire, nous travaillons sur la préparation du dossier technique qui permettra de lancer la consultation des entreprises qui réaliseront les travaux.

## Club house du club de tennis

Réalisée par les services techniques municipaux, la reconstruction du club house suit son cours. Les travaux intérieurs se poursuivent.



D'autres travaux vont démarrer cet été.

◆ La remise en état du bardage du gymnase, côté sud ;

◆ la réfection de la toiture des logements des enseignants du groupe scolaire maternelle de Mios ;

◆ en cours d'année, la réfection des supports métalliques des bandeaux et zinguerie de l'aile 1 du groupe scolaire *Les Ecureuils*.

## AGENDA DES ASSOCIATIONS

### *L'Élan Mioissais*

#### **Déjeuner pique-nique**

Jeudi 28 juin - 12h30  
Quartier de La Saye

#### **Déjeuner pique-nique**

Jeudi 19 juillet - 12h30  
Place Birabeille

#### **Séjour dans le Cantal**

Du lundi 27 août  
au lundi 3 septembre

#### **Concours de belote ouvert à tous**

Mardi 4 septembre - 14h30  
Salle des fêtes du bourg

### *Touts Amasse*

#### **Repas pintade à l'orange**

Samedi 9 juin - 12h00  
au club

#### **Loto-cagnotte**

Mercredi 13 juin - 14h00  
au club

#### **Concours de belote**

Vendredi 29 juin - 14h00  
au club

#### **Poulet/frites et anniversaires de juin**

Jeudi 5 juillet  
Chez Laurent

### *Comité des fêtes de Lacanau de Mios*

#### **Repas spectacle feu d'artifice et bal**

Vendredi 13 juillet  
Stade de Paulon

### *FCPE école Ramonet*

**Olympiades**  
Dimanche 10 juin

### *Judo Club Mioissais*

#### **Kermesse des enfants**

Jeux, animations, stands,  
course en sacs, pêche à la ligne,  
défis parents, etc

Dimanche 17 juin  
Place Dominique Mayonnade

## Une école de pêche ouverte aux jeunes



**Michèle Belliard**  
Conseillère municipale  
déléguée au sport  
& aux associations



L'AAPPMA du *Brochet Boïen* ouvre les portes d'une école de pêche en partenariat avec Jean Servant, moniteur stagiaire guide de pêche de loisir. Celle-ci s'adresse aux jeunes qui recherchent, dans une ambiance conviviale, une initiation à la pratique de différentes techniques de pêche. Au travers de ces activités, l'école a pour objectif de permettre aux participants de pratiquer la pêche en adoptant un comportement autonome et responsable vis-à-vis de la nature et des autres usagers du milieu aquatique.

Les ateliers visent à promouvoir et à transmettre une éthique de la pêche fondée sur :

- ◆ le respect du poisson ;
- ◆ la prise de conscience de la fragilité des milieux aquatiques ;
- ◆ la sécurité, le respect de soi-même et d'autrui.

L'école de pêche propose des temps de formation sur la demi-journée le samedi (matin ou après-midi) pour les 8/12 ans et les 12/15 ans.

**Renseignements et inscriptions**  
**Jean Servant**  
06.18.43.23.56  
[jean.servant@orange.fr](mailto:jean.servant@orange.fr)

## Badminton

### Des résultats excellents

"Les 14 et 15 janvier 2012, Sandrine Sanchez du *Mios Badminton Club* et Nathalie Dufreche du club de La Teste sont devenues championnes de Gironde en double dame, série NC. Les Mioissais, Vincent Bouffier et Nicolas Julien, se sont inclinés à l'issue d'un match très accroché en demi-finale du tableau double homme, série D.

Ces bons résultats sont dans la continuité d'une saison sportive accomplie. En effet, les deux équipes seniors, dont ces joueurs font partie, sont montées dans la division supérieure cette année et ont réussi à se maintenir, objectif atteint.

Quant à l'équipe des vétérans, elle a fait un parcours honorable en cette première saison. A but loisirs, le championnat est une succession de rencontres amicales avec les diffé-

rentes équipes vétérans girondines. Cette formule reflète bien l'esprit du club puisque les compétiteurs ne représentent qu'environ 20% des licenciés.

Au fil des saisons, la section enfants et ados connaît toujours le même succès. La création de la section babybad y contribue en accueillant les enfants dès l'âge de 5 ans avec du matériel adapté et des encadrants diplômés."

**Nicolas, président  
du Mios Badminton Club**  
[www.mios-bc.info](http://www.mios-bc.info)  
06.81.77.80.78



## Projet 4L Trophy

Créé en 1997 par Désertours et l'ESC Rennes, le *4L Trophy* est le plus grand évènement sportif à but humanitaire d'Europe. Cette compétition est réservée aux étudiants autour de la mythique Renault 4L.

Aventure humanitaire, le *4L Trophy* est avant tout un acte de solidarité envers le pays qui accueille : le Maroc. En effet, l'objectif est de développer l'éducation d'enfants défavorisés. Chaque équipage doit apporter 2 cartables et 2 sacs à dos remplis de 50 kg de fournitures scolaires, paramédicales et sportives.

### Le raid

En 2013, du 14 au 24 février, 1 000 équipages s'élanceront sur un parcours de plus de 6 000 km à travers la France, l'Espagne et le Maroc et tenteront d'atteindre Marrakech en passant par le désert marocain. L'objectif est de rallier l'étape du jour à l'aide d'un road book, d'une carte et d'une boussole en respectant les différents contrôles de passage.

Toute notion de vitesse est exclue.

Thomas Renard, jeune étudiant canalais et son ami d'enfance, Melvin Hermenier, ont décidé de s'engager dans l'aventure.

Le *4L Trophy* représente pour eux un projet complet et formateur qui s'apparente, à plus petite échelle, à la gestion d'une entreprise. En effet, le *4L Trophy* permet de développer des qualités telles que l'esprit d'équipe, la communication et le management, atouts incontournables pour leur future carrière professionnelle. Enfin, le *4L Trophy* ouvre de nouveaux horizons avec des contacts humains, d'autres cultures et une dimension humanitaire souvent peu présente dans un challenge sportif de ce genre. Leur équipage portera le numéro 385. Ils ont déjà trouvé la 4L.

**Ils ont besoin de nous pour réaliser ce projet !**



### Comment devenir partenaire ?

Deux types de partenariat sont possibles :

- ◆ le **partenariat en nature** (aide matérielle, logistique, fournitures scolaires...) en échange de publicité,
- ◆ le **partenariat financier** avec des encarts publicitaires à des prix très concurrentiels. Divers emplacements sont disponibles sur la voiture (portières, capot,...). Vous pouvez aussi participer à l'opération stylos. En attendant février 2013, nous invitons les Miossais à visiter leur site pour suivre leurs préparatifs voire plus, si affinités...

Bon courage à tous les deux !

### Contacts

Thomas Renard

06.13.78.64.97

Melvin Hermenier

06.50.66.81.39

<http://la-4x4-l.wifeo.com/>

## Dans'Attitude

Un programme élargi

*Dans'attitude* vous propose cette année encore plusieurs disciplines :

- ◆ cours de danse classique, contemporaine, hip hop, orientale, africaine ;
- ◆ cours de fitness ludique avec de la zumba ;
- ◆ et un nouveau cours de modern jazz et street jazz.

Afin de faire découvrir leur association, *Dans'attitude* organise un week-end découverte danse, les 25 et 26 août. Les horaires et tarifs seront affichés fin juin à la salle polyvalente où se déroulera le stage. Les inscriptions pourront se faire au forum des associations de Mios, le 1<sup>er</sup> septembre.

06.26.23.72.24

## Trophée Roses des Sables

Après une première participation au *Trophée Roses des Sables* réussie en 2011, *Les Roses & Cie*, équipage 82, ont décidé de repartir. Carine Pittié et Aurélie Gourmelen, Miossaises, ont décidé d'embarquer la ville de Mios dans leur belle aventure sportive et humanitaire.

Parrainées par le *MBBA Handball Club*, encouragées par la mairie, elles font appel à sponsors auprès des commerçants, artisans et entreprises de Mios pour la réalisation de leur nouveau défi ! Un bon nombre d'entre eux ont déjà répondu avec enthousiasme.

### Vous pouvez les aider à votre tour !

Une collecte de fournitures scolaires, produits d'hygiène, vêtements et chaussures d'enfants, jouets, livres... sera organisée dans les écoles.

Pour récolter des fonds, elles proposent :

- le vendredi 22 juin, à 20h30, une

soirée orientale avec repas cous-cous, spectacle de danses orientales en partenariat avec *Dans'Attitude*, *Passion d'Orient*, projection de films et photos de l'édition 2011 ;

- le samedi 4 août, un tournoi de pétanque suivi d'une soirée guinguette.

A tous les vide-greniers organisés sur la commune et au festival international de danses, elles tiendront un stand où elles présenteront leur projet et vendront des tee-shirts et des cheichs au logo de leur équipage.

**Nous leur souhaitons bonne chance !**

### Contacts

06.12.73.69.89.

<http://rosescie.trophee-roses-des-sables.org/>

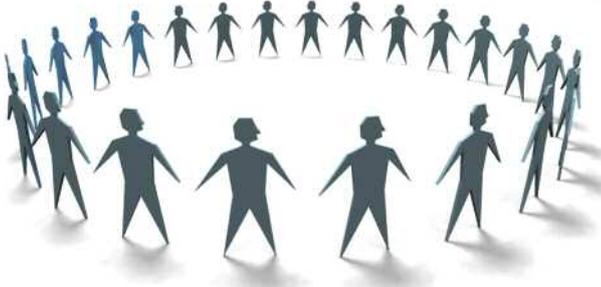
<http://trophee-roses-des-sables.net>





Retrouvez toute l'actualité du Comité de Jumelage de Mios, sur le site Internet de la ville [www.ville-mios.fr](http://www.ville-mios.fr), rubrique *Vie associative*.

## CONSEILS DE QUARTIERS



**Monique Marenzoni**

7<sup>ème</sup> adjointe au maire

déléguée à la culture  
et aux conseils de quartiers

*Suite à plusieurs démissions, le conseil de quartier de Lillet, qui ne compte plus désormais qu'un seul membre, ne peut plus assurer sa mission.*

*C'est pourquoi un nouvel appel à candidature est lancé afin que cette instance au service des habitants du quartier puisse retrouver toute sa place dans la vie communale.*

*Il suffit pour cela de se porter candidat par lettre ou par courriel.*

*Nous vous informons également que les collègues des habitants des quatre autres conseils de quartiers peuvent également accueillir de nouveaux membres. N'hésitez donc pas à les rejoindre !*

*Pour rappel : le quartier des Douils est désormais rattaché au conseil de quartier de Lacanau de Mios.*

## Quartier Mios Rive Gauche

L'événement de ce printemps a été le carnaval. Une trentaine de participants ont défilé gaiement à vélo ou sur le char décoré à travers les rues du quartier, depuis Petit Caudos jusqu'à Curchade. Cette chaleureuse après-midi s'est terminée par un goûter champêtre. L'année prochaine nous remettons ça, avec encore plus de participants !

Début avril, le conseil de quartier et ses habitants ont sorti leurs gants pour « l'opération nettoyage » organisée par les chasseurs.

L'été arrive et avec lui les désormais traditionnels repas de quartiers qui donnent l'occasion de passer de très bons moments entre voisins. N'oubliez pas ces dates :

- dimanche 24 juin pour le quartier de Petit Caudos ;
- dimanche 1<sup>er</sup> juillet pour les quartiers de Curchade, Castandet et Caudos gare.

Autre date à retenir : dimanche 23 septembre pour un grand rallye découverte de Mios Rive Gauche. Amateurs d'énigmes, de Mios ou d'ailleurs, venez découvrir, en voiture ou à vélo, les multiples facettes des quartiers de la rive gauche de l'Eyre.

Habitants de Mios Rive Gauche, n'hésitez pas à vous exprimer sur la vie du quartier par l'intermédiaire du blog, <http://miosrivegauche.canalblog.com>, ou en contactant l'un des représentants du conseil de quartier :

- Juliette Campion, Denis Mano et Murielle Shioda (Petit Caudos et Moura) ;
- Jean-Claude Crouau (Caudos gare) ;
- Gérard Mignot et Marie-Christine Zarb (Haute et Gassian) ;
- Alexandra Gaulier et Marcelle Noël (Curchade et Castandet).



Le char se rend au rendez-vous du départ.

# Une première pour le quartier *Mios Ouest*



Le dimanche 25 mars, le quartier Mios Ouest organisait son premier apéritif. Sous un soleil radieux, les membres du conseil de quartier ont pu échanger avec leurs convives autour d'un bon verre et de petites saveurs apportées par chacun. D'ores et déjà, un apéritif automnal est programmé le dimanche 23 septembre. Si vous habitez ce quartier et si vous voulez rejoindre les membres du conseil, vous pouvez en faire la demande auprès de la mairie.

Contact : [conseil.miosouest@orange.fr](mailto:conseil.miosouest@orange.fr)



# Musique en Fête à Mios

Entrée  
gratuite

à partir de 19h30  
Place Dominique Mayonnade

Samedi 16 juin 2012

Kelly Cordeiro  
Choeur à Coeur  
Unobstrusive  
Lous Cansouns  
Wanagroove  
The Sonic Spanc



Restauration et buvette sur place



**Marie-Christine Ransinangue**

Conseillère municipale

déléguée au tourisme  
et au patrimoine

## Circuit palombière

Lors d'un circuit guidé à vélo de 9 km, venez découvrir et visiter une palombière traditionnelle en plein cœur de la nature. Le propriétaire vous racontera sa passion pour l'oiseau bleu.

Durée : 2h00 à 2h30

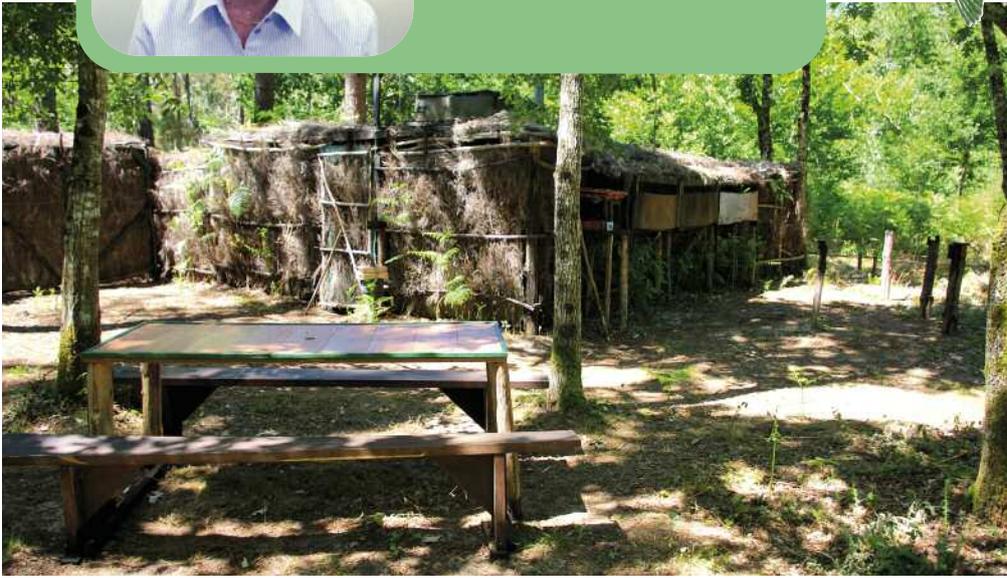
4€ / personne

Gratuit pour les moins de 12 ans

Location de vélo possible auprès de l'office de tourisme.

Dates juillet : 12, 19, 26 - 10h00.

Dates août : 2, 9, 16, 23 et 30 - 10h00.



## Circuit balade au bord de l'Eyre

L'office de tourisme de Mios, vous propose de découvrir les richesses qui se trouvent en plein cœur de la nature.

Avec un parcours débutant dans les bois, venez admirer la flore variée de la forêt du Val de l'Eyre. Le long d'un petit sentier, vous découvrirez l'Eyre, rivière secrète et pleine de charme.

Durée : 1h30 environ (4,7 kms)

4€ / personne

Gratuit pour les moins de 12 ans

Dates juillet : 10, 17, 24, 31 - 10h00.

Dates août : 7, 14, 21, 28 - 10h00.



Aperçu d'un paysage indompté

## Sortie combinée à la journée *Coup de pagaie, coup de pédale*

En famille, entre amis ou en solitaire venez découvrir les paysages des communes du Val de l'Eyre sur un parcours de randonnée mêlant vélo et canoë sur une journée : un vrai bol d'air frais !

9h30 : départ à vélo de l'office de tourisme de Salles, circuit traversant les quartiers de Salles et de Mios (Le Caplanne, Grollet, Castandet...).

Pique-nique sorti du sac au cœur de la nature, près de la base nautique de Mios, en bordure de l'Eyre.

13h30 : départ pour une excursion en liberté de 10 km en canoë sur l'Eyre en direction du delta, arrivée au Teich (environ 2h30).

16h15 : retour en minibus depuis Le Teich à la base nautique de Mios.

16h30 : reprise de vos vélos et retour à l'office de tourisme de Salles par la piste cyclable sur un parcours de 10 km, (soit environ 1h30). Arrivée prévue à 18h00.

prix : 26€ / personne



**Réservations  
et point de rendez-vous**

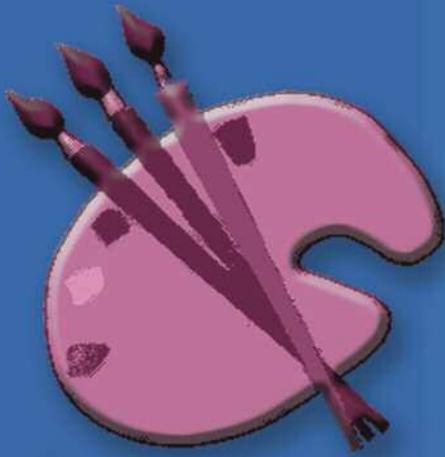
Office de tourisme

☎ 05.56.26.63.00

office-tourisme.mios@wanadoo.fr



# Forum des ASSOCIATIONS



**SAMEDI 1<sup>er</sup>  
SEPTEMBRE  
2012**

**de 10h00 à 17h00  
au gymnase**



Démocratie de proximité article 9 de la loi 2002-276. Conformément aux dispositions de l'article L.2121-17-1 du Code général des collectivités territoriales, de l'article n°30 du Règlement intérieur du conseil municipal, *Mios Infos* ouvre ses colonnes à l'expression politique des groupes n'appartenant pas à la majorité du conseil municipal. Ces articles ne sont soumis ni à une relecture, ni à des corrections.

## Tous pour Mios

### Lotissement « Le Domaine d'ANDRON » Chemin des Gassinières

A cet emplacement, la commune était propriétaire de deux parcelles de terrain représentant une superficie de 7 913 m<sup>2</sup>. Lors du conseil municipal du 19 mai 2010, nous avons voté contre la cession de ces parcelles au prix de 300 000,00 € TTC à la SARL ARCHI-PROD, car nous estimions que, d'une part, il n'y avait pas eu de recherche d'offre meilleure que celle proposée par cet acquéreur et que, d'autre part, la commune aurait pu envisager de lotir elle-même ces terrains.

En effet, si l'on considère que sur un terrain de 7 913 m<sup>2</sup>, il y a lieu de retrancher 20% environ, de la surface pour les voies d'accès, il reste approximativement 6 300 m<sup>2</sup>.

La surface moyenne des lots dans le Domaine d'Andron se situe aux alentours de 600 à 650 m<sup>2</sup>, il y avait donc la possibilité de faire 9 à 10 lots, soit un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 050 000,00 €, pour 10 lots.

De cette somme il faut retrancher :

1 – Les frais de viabilité et de géomètre, environ 20 000 € par lot, soit .....	<b>200 000 €</b>
2 – Les frais de publicité et de commercialisation estimés à .....	<b>100 000 €</b>
3 – Les imprévus .....	<b>50 000 €</b>
Coût de l'opération .....	<b>350 000 €</b>
BENEFICE .....	<b>700 000 €</b>

Bien entendu, il y a lieu de déduire le prix de vente à la Société ARCHI-PROD : 300 000 €.

En ayant cédé ces parcelles, la municipalité s'est privée d'un bénéfice substantiel de 400 000 €.

QUITTE A URBANISER A TOUT VA, IL SERAIT PREFERABLE QUE LA COMMUNE EN PROFITE !

Nos coordonnées  
Site Internet <http://www.touspourmios.fr/>  
Email [courrier@touspourmios.fr](mailto:courrier@touspourmios.fr)  
☎ 06.08.71.78.71

## Agir Ensemble Pour Mios

Dans son Edito du dernier Mios Infos, M. le Maire nous dit, concernant les finances : « témoignage d'une situation saine , qui permet d'envisager le financement des futurs investissements en évitant le recours à l'emprunt »

Alors, si la situation est « bonne », pourquoi avoir recours à l'emprunt ?

Les taxes directes locales de la commune n'augmenteront pas ?

Mais les impôts des Miossais augmenteront en pourcentage car les bases d'imposition augmentent de leur côté.

Au dernier recensement notre commune a une population de 7.800 habitants. La majorité municipale précise sa volonté de « ... dessiner la ville de demain pour un développement durable maîtrisé ... »

Miossais, avez-vous remarqué l'explosion de constructions individuelles, et de lotissements, un peu partout à Mios et Lacanau-de-Mios ?

Comment peut-on maîtriser le développement sans avoir de moyenne surface, pas de collège, pas de centre-ville digne de ce nom ?

Nos écoles, pour accueillir le surplus d'élèves, ont recours à des salles de classes préfabriquées !

M. le Maire en 2008 nous avait promis << Dans le projet de la ZAC du Val de L'Eyre , Dogo, salle des sports, équipements sportifs, culturels, scolaires, sociaux, et une zone commerciale. A Mios bourg, construction d'un pôle culturel incluant une médiathèque, agrandissement de la salle des fêtes, mise en place de toilettes publiques.

A Lacanau de Mios, restructuration des bâtiments publics permettant une offre des locaux commerciaux de proximité, installation de toilettes publiques, construction d'une nouvelle salle de fêtes !!!

Et vous nous promettez à nouveau une halle ? Ce n'est pas une halle qu'il faut, c'est un véritable marché municipal !

Reste la vacuité du discours, des réflexions, des propositions. S'il croit que nous nous réjouissons de cette situation il s'égare. Une nouvelle fois....

<< L'exemple est le plus éloquent de tous les sermons >>

Agir Ensemble pour MIOS  
Email : [jésus.jimenez@free.fr](mailto:jésus.jimenez@free.fr) - Tél : 05.56.82.68.56

## INFOS UTILES

### Mairie

Accueil : ☎ 05.56.26.66.21  
CCAS : ☎ 05.57.17.10.47  
Urbanisme-voirie : ☎ 05.57.17.10.52  
État civil : ☎ 05.57.17.19.91  
Comptabilité : ☎ 05.57.17.10.48  
Police municipale : ☎ 05.57.17.10.50  
PIJ - Espace Emploi : ☎ 05.56.26.63.30  
Service Jeunesse : ☎ 05.57.17.07.92  
Communication : ☎ 05.57.17.19.90

Fax : 05.56.26.41.69

Fax mairie extension : 05.56.26.74.81

Email : [mairie@villemios.fr](mailto:mairie@villemios.fr)

Site Internet : [www.ville-mios.fr](http://www.ville-mios.fr)

Ouverture du lundi au vendredi :

8h30-12h00 et 13h30-17h00

Samedi matin : 9h00-12h00

(permanence état civil sauf en juillet et en août)

### Mairie annexe de Lacanau de Mios

☎ 05.57.71.12.03

Fax : 05.57.71.80.92

Ouverture du lundi au vendredi :

9h00-12h00 et 13h30-16h00

Samedi matin : 9h00-11h15

### Multiaccueil L'île aux Enfants

☎ 05.56.26.37.53

Renseignements :

lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 14h00 à 17h00

### Relais Assistantes Maternelles (RAM)

☎ 06.85.79.85.17

Horaires d'ouverture :

mardi : 9h00-13h00 et 13h30-14h30

jeudi : 9h00-13h00 et 13h30-18h30

### Secteur pastoral

M. François Beck

☎ 05.56.82.73.05

[secteurpastoral.abmami@orange.fr](mailto:secteurpastoral.abmami@orange.fr)

### Office de tourisme

☎ 05.56.26.63.00

Email : [office-tourisme.mios@wanadoo.fr](mailto:office-tourisme.mios@wanadoo.fr)

### Bibliothèque municipale

☎ 05.56.26.49.40

Permanences

Mercredi et samedi : 9h30-11h30

### Déchèterie

☎ 05.56.82.60.36

accès par la route de Cloche

Horaires d'ouverture d'été

du lundi au samedi :

9h00-12h30 et 14h00-18h30

le dimanche : 9h00-12h30

(sauf jours fériés)

### Contact : COBAN (Andernos-les-Bains)

☎ 05.57.76.17.17

Numéro vert : 0.800.54.55.57

(appel gratuit depuis un poste fixe)

[www.coban-atlantique.fr](http://www.coban-atlantique.fr)

CASA FLORA



PHILIPPE LOUBERE  
FLEURISTE DECORATEUR

39, rue de la Croix-Blanche  
33770 SALLES  
www.casaflora.fr

05 56 88 41 43

POMPES  
FUNEBRES



PHILIPPE LOUBERE

Organisation complète des obsèques  
Chambre funéraire 24h/24  
Marbrerie funéraire  
Fleurs et Plantes naturelles  
Articles funéraires - fleurs tergal

39, rue de la Croix-Blanche - 33770 SALLES  
05 56 88 41 43  
www.casaflora.fr



 **Atout  
Point  
de Vue**

Julien Gassian

Résidence Résinéa  
17 Av. Léon Delagrangé  
33380 Mios

Tél. 05 56 03 31 68

www.opticien-mios.com

Opticien

**NOUVEAU PLOMBIER à Mios**  
10 rue du Raouque 33 380 MIOS



**Conseils & créations**  
de vos installations de plomberie,  
chauffage...neuves ou à rénover

**Idées déco**  
cuisines et salles de bains....

**Economies d'énergies**

**Contactez-nous**

par téléphone au 05.56.60.65.57 ou par E-mail : [acdo33380@gmail.com](mailto:acdo33380@gmail.com)